

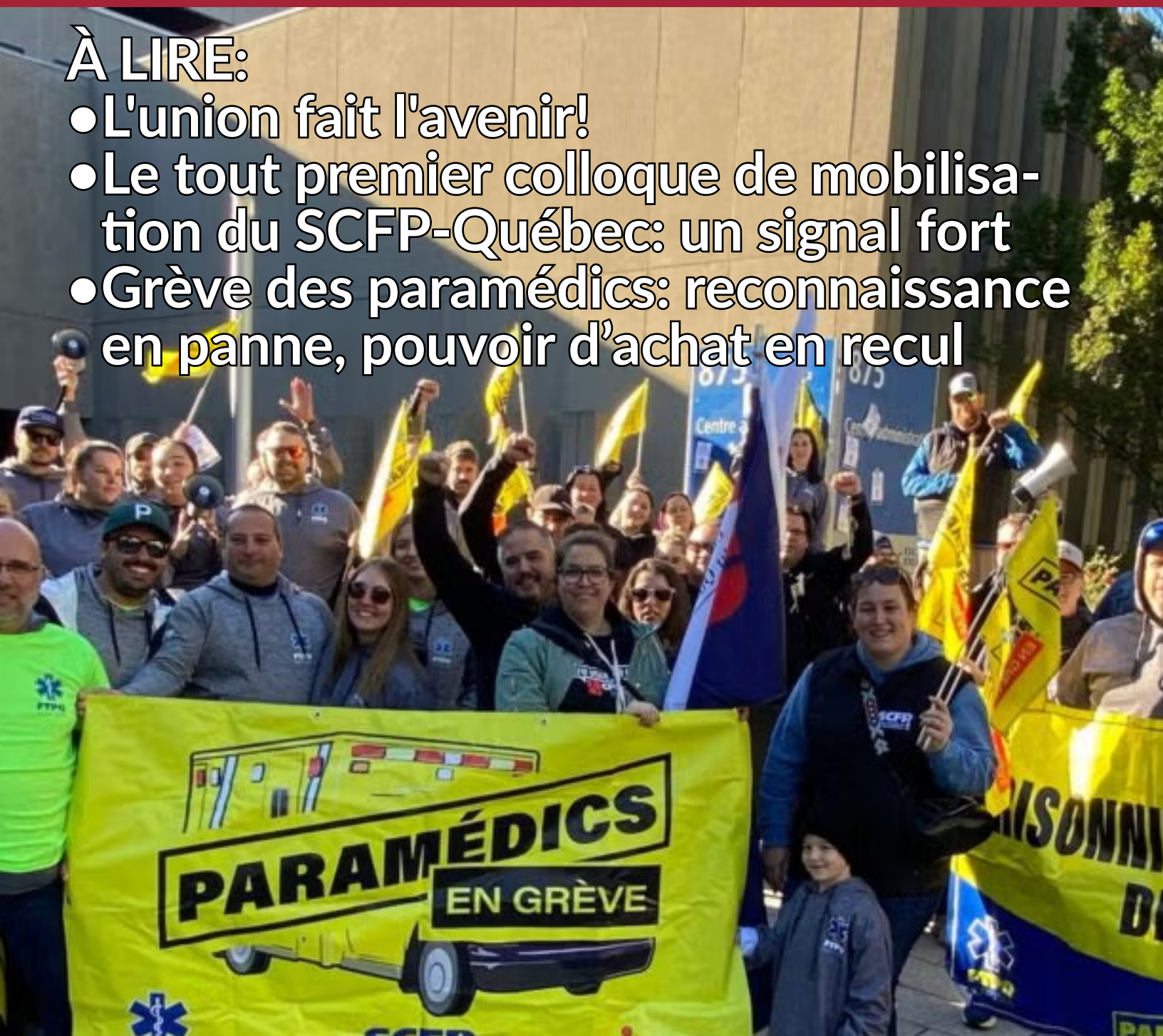
LA

REVUE

MAI 2026

À LIRE:

- L'union fait l'avenir!
- Le tout premier colloque de mobilisation du SCFP-Québec: un signal fort
- Grève des paramédics: reconnaissance en panne, pouvoir d'achat en recul



Journal du Conseil provincial des affaires sociales

Volume 36, numéro 2

565, boulevard Crémazie Est, bureau 3800

Montréal (Québec) H2M 2V8

Téléphone: (438) 476-6448

Télécopieur: (438) 476-6755

Courriel: info@scfpcpas.ca

Site web: <https://cpas.scfp.qc.ca/>

Dans ce numéro

Mot du président / 1

Mot de la secrétaire générale / 2-3

L'union fait l'avenir! / 3-4

Comité femmes: mémoire, luttes et regard contemporain sur l'égalité / 4-5

Le tout premier colloque de mobilisation du SCFP-Québec: un signal fort / 5-6

Grève des paramédics: reconnaissance en panne, pouvoir d'achat en recul / 7-8

Le comité jeunes présente une région: Matane / 9

Le privé en santé / 10

Mots-cachés syndical / 10

Bulletin d'information publié par le Conseil provincial des affaires sociales (CPAS). Le CPAS est le regroupement des syndicats du secteur de la santé et des services sociaux au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)

Président: Samuel Sicard

Secrétaire générale: Marie-Eve Desormeaux

Membres du comité information: Patrick Hallé, Sophie Bibeau, Katia Idir, Mélissa Desjardins Vallée, Vanessa Legault, Sébastien Campana, Mideline Alexandre

Graphisme: Mideline Alexandre

Correction: Huguette Quirion

Traduction: Monique Bérubé

Impression: Service d'impression du SCFP-Québec

Crédit photo de couverture: SCFP-FTPQ 7300

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise et même encouragée à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

 @cpas.scfp

 @cpas_scfp

 @conseil-provincial-des-affaires-sociales-cpas-scfp-cupe

 @cpas-scfp.bsky.social

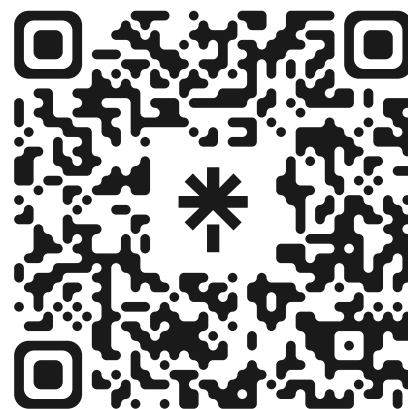
 @RechercheCPAS

 @cpas_scfp

 @CPAS_SCFP

 @cpasscfc





MOT DU PRÉSIDENT

L'importance de chacune et chacun

Lorsqu'on parle de mobilisation, de manifestations ou d'actions collectives que ce soit dans la rue ou en écrivant aux ministres on entend trop souvent: «À quoi bon?»

Cette question, elle nous affaiblit. Elle nourrit le doute et l'inaction. Pourtant, l'histoire nous l'a prouvé: rien n'a jamais été obtenu sans mobilisation.

Chaque geste compte. Chaque voix s'additionne. Et lorsque nous agissons ensemble, de façon concertée, notre pouvoir devient impossible à ignorer.

Minimiser notre force collective, c'est faire le jeu de ceux qui préfèrent que nous restions silencieux. Alors non, ce n'est pas inutile. C'est nécessaire.

Imaginez: vous êtes dans votre chambre et vous entendez un moustique. C'est dérangeant. Maintenant, imaginez-en dix. Puis cent. Puis mille.

À un moment, vous ne pouvez plus les ignorer. Leur présence s'impose. Elle dérange, elle force à réagir. C'est exactement ça, notre pouvoir collectif. Pris isolément, on peut tenter de nous ignorer. Mais ensemble, nous devenons impossibles à faire taire.

La force du nombre, ce n'est pas qu'une idée: c'est un rapport de force. Et ce rapport de force, il nous appartient de le construire, de l'assumer et de l'exercer.

Chacune et chacun possède un pouvoir réel pour faire évoluer les choses: en s'impliquant, en partageant des publications ou ses idées, en envoyant un courriel à sa députée ou son député. Trop souvent, on se dit: «Mon syndicat va s'en occuper» ou «La présidence va gérer ça». Avec les attaques gouvernementales, santé Québec, la hausse du coût de la vie... il devient essentiel que toutes et tous avancent dans la même direction et participent aux mêmes actions.

Chaque personne est unique, mais nous partageons les mêmes besoins fondamentaux: se loger, se nourrir, se soigner, vivre dignement. Il est donc important de rappeler que la société, c'est Nous! À l'approche des élections d'octobre, il sera utile de réfléchir au-delà des promesses et de considérer les impacts possibles des orientations proposées par les différents partis, notamment en ce qui concerne les services publics, comme le secteur de la santé et des services sociaux. Ainsi que les programmes sociaux comme les loyers abordables.

Les campagnes d'information ou de mobilisation menées par la FTQ, le SCFP ou le CPAS ne sont pas là pour faire du bruit: elles visent à éclairer, outiller et permettre à chacune et chacun de comprendre ce qui est réellement en jeu justement. Parce qu'une population informée est une population qui ne se laisse pas imposer n'importe quoi.

Alors voyez-vous maintenant l'importance d'y participer et de partager l'information?

Ensemble nous sommes plus forts!

Samuel Sicard
Président du CPAS





L'importance des données: un levier essentiel pour nos services

Au cours du mois de mars, vous avez reçu un formulaire FORM destiné à recueillir les informations propres à votre section locale. Ces renseignements sont essentiels: ils permettent de joindre rapidement les bonnes personnes dans les différents comités, facilitent les communications entre le CPAS et vos exécutifs, et offrent un portrait fidèle des membres que nous représentons collectivement. En somme, ces données constituent un reflet précis de la réalité sur le terrain.

Pourquoi l'exactitude des données est elle essentielle?

Les informations que vous fournissez influencent directement les services auxquels vous avez droit au SCSFP, tant au niveau national que provincial. Plus les données sont exactes, plus notre soutien peut être ciblé, efficace et adapté à vos besoins.

Les services offerts par le SCSFP

En plus de l'accompagnement assuré par les conseillers syndicaux, le SCSFP met à la disposition des sections locales une vaste gamme de services spécialisés, dont:

- Communications
- Droits de la personne
- Évaluation des emplois
- Formation
- Services juridiques
- Lutte à la sous traitance et à la privatisation
- Recherche
- Santé et sécurité du travail
- Syndicalisation
- Service du secteur public
- Caisse de grève

Les services additionnels de la FTQ

La FTQ bonifie cette offre grâce à plusieurs services importants:

- Des bureaux et du personnel présents dans toutes les grandes régions du Québec
- Un service d'appui aux groupes en conflit
- Un service d'information
- Un service de santé et sécurité du travail
- Un service d'éducation
- Un service de délégués sociaux
- Un service de recherche
- Un service de francisation
- Un service de la condition féminine
- Un centre de documentation

Un impact direct sur le CPAS

Les données recueillies influencent également de nombreux éléments du fonctionnement du Conseil provincial des affaires sociales, notamment:

- Les libérations et dépenses des membres du bureau
- Le fonctionnement des comités
- L'organisation des conseils généraux, colloques et congrès
- Le paiement du personnel salarié
- Les frais d'exploitation des locaux et du garage

- Les communications: courrier, fournitures, photocopies, télécommunications
- Le matériel et le véhicule promotionnels
- Les campagnes à frais partagés
- Les dons
- Le logiciel « Mon syndicat »
- Les frais de traduction
- Les frais d'arbitrage (portée nationale et hors région)
- Les dépenses liées à la négociation, aux mobilisations et aux activités de visibilité

En conclusion

L'exactitude des données transmises par votre section locale est indispensable pour maintenir un fonctionnement optimal de nos instances et offrir des services réellement adaptés à votre réalité. Votre collaboration est donc essentielle afin de garantir une représentation juste et un soutien efficace pour l'ensemble des membres.

Solidairement,

Marie-Eve Desormeaux
Secrétaire générale du CPAS

L'UNION FAIT L'AVENIR! SOPHIE BIBEAU

Les 31 mars et 1er avril 2026 se tenaient à Drummondville les États généraux du syndicalisme en intersyndicale, réunissant la FTQ, la CSN, la FIQ, l'APTS, la CSQ, la CSD, la FAE, le SCPQ et le SPGQ.

Les États généraux du syndicalisme, on en parle depuis longtemps. Lancés officiellement au début de 2024, ils se déploient en cinq grandes phases:

- Rencontres des leaders syndicaux
- Lancement officiel
- Consultations larges (représentants, membres syndiqués et population), incluant un sondage
- Phase actuelle: mode solutions afin de produire un rapport synthèse
- Élaboration d'un plan d'action

Plusieurs ateliers ont permis des échanges riches et engagés:

- Le syndicalisme québécois dans la société
- La vigueur syndicale
- Le modèle de relations de travail
- Le rôle politique des syndicats
- La représentativité et le sentiment d'appartenance
- L'évolution des relations intersyndicales
- Les syndicats et les groupes historiquement discriminés

J'ai eu l'honneur de participer à deux de ces ateliers.

Ce qui m'a marqué? Le respect entre les organisations. Les 500 participantes et participants ont fait preuve d'une réelle volonté de collaboration, loin de toute compétition. L'approche était claire: solutions, innovation et ouverture.



Dans un contexte où il devient de plus en plus difficile de faire valoir les avantages du syndicalisme, plusieurs enjeux ont été soulevés. Cela nous force à repenser nos stratégies et nos façons de faire. La mauvaise presse des dernières années nous oblige à réagir. Il est temps de retrousser nos manches, de nous remettre en question et de répondre avec force à nos détracteurs. Plus que jamais, la solidarité intersyndicale doit devenir un levier pour renforcer notre rapport de force.

Atelier 1 – Le syndicalisme québécois dans la société

Voici les grandes idées qui en sont ressorties:

- Le Québec demeure fortement syndiqué comparativement aux États-Unis et au reste du Canada, mais un taux de 40% demeure insuffisant et il est en déclin



- Renforcer la proximité avec les membres: conscientiser, vulgariser, expliquer, éduquer
- Intégrer l'éducation au syndicalisme dès le secondaire: histoire des luttes, gains sociaux, rôle des syndicats
- Créer une véritable communauté intersyndicale: campagnes médiatiques, balados, présence accrue sur les réseaux sociaux, mouvement social élargi

Atelier 2 – L'évolution des relations intersyndicales

- Favoriser la syndicalisation des non-syndiqués plutôt que le maraudage (point largement consensuel)
- Renforcer l'intersyndical aux niveaux local et régional, avec reconnaissance nationale
- Créer un fonds de défense intersyndical pour soutenir les luttes sociales et répondre aux projets de loi
- Pérenniser les États généraux et développer davantage d'espaces intersyndicaux (colloques, congrès), car au final, nous partageons un objectif commun: défendre les travailleuses et les travailleurs

Deux journées d'échanges et de collaboration qui laissent entrevoir un réel potentiel de renouveau. Pour ma part, j'en ressors avec la conviction que nous pouvons redéfinir notre rôle et redevenir plus forts.

Cet exercice de réflexion collective nous pousse à évoluer. Nous avons été capables de nous remettre en question, de reconnaître nos limites, d'entendre les critiques autant de nos membres que de la population.

Soyons lucides: nous ne vivons pas dans un monde idéal. Mais à la lumière des luttes passées, il est encore possible d'inverser la tendance à la désyndicalisation, pour le bien commun des travailleuses et des travailleurs québécois.

Je laisse le mot de la fin à Magali Picard: «On ne se mettra pas la tête dans le sable: il y a un paquet de travailleurs syndiqués qui nous regardent et qui ne comprennent plus trop à quoi on sert en 2026. Ils ont l'impression que, parce qu'ils sont de bons travailleurs et de bonnes travailleuses, ils n'ont pas besoin d'être syndiqués. Ils ne voient même plus l'utilité de payer une cotisation syndicale. Force est de constater qu'il y a quelque chose qu'on ne fait pas comme il le faut.»



COMITÉ FEMMES: MÉMOIRE, LUTTES ET REGARD CONTEMPORAIN SUR L'ÉGALITÉ

Mélissa Desjardins Vallée

Lundi 14 avril 2026, lors du conseil général du CPAS tenu à l'hôtel Sheraton de Laval, le comité femmes a invité Ama Anney et Salma Lazime du regroupement Relais-Femmes à livrer une présentation marquante, à la fois sur l'histoire et ancrée dans les enjeux actuels du féminisme intersectionnel au Québec.

La rencontre a d'abord permis de replacer les luttes féministes dans une perspective historique élargie, en abordant notamment la reconnaissance territoriale des peuples autochtones et l'importance d'intégrer ces réalités aux réflexions sur l'égalité. Une cartographie des femmes assassinées a également été présentée, rappelant la violence persistante vécue par plusieurs femmes et la nécessité de poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation.

La présentation est ensuite revenue sur les grandes étapes du mouvement féministe. Le droit de vote obtenu en 1940 a été évoqué comme point de départ d'une transformation sociale majeure. La deuxième vague, entre 1960 et 1980, a été associée à d'importantes avancées sociales et syndicales, dont l'instauration des congés parentaux dans les années 1970 et la structuration de comités féministes.

Le comité a également souligné l'évolution des courants féministes à travers les décennies: une troisième vague dans les années 1990-2000, puis une quatrième vague, toujours en cours, marquée par une approche intersectionnelle qui tient compte des différentes réalités vécues selon l'origine, la condition sociale et le parcours des femmes.

La rencontre a été enrichie par la diffusion d'une vidéo de la journaliste et communicatrice Janette Bertrand, qui a partagé son expérience et son regard sur l'évolution des droits des femmes au Québec. Un témoignage de Mary Two-Axe Early, figure importante des droits des femmes autochtones, a également été présenté, renforçant la dimension intergénérationnelle et inclusive de la démarche.

En conclusion, le comité femmes a insisté sur l'importance de maintenir une lecture actuelle et critique des enjeux d'égalité, en mettant de l'avant le féminisme intersectionnel comme cadre essentiel pour comprendre les réalités contemporaines et poursuivre les avancées sociales.

LE TOUT PREMIER COLLOQUE DE MOBILISATION DU SCFP QUÉBEC: UN SIGNAL FORT

Sophie Bibeau

Le tout premier colloque de mobilisation du SCFP Québec n'aurait pas pu tomber à un moment plus crucial. En voici quelques éléments cruciaux:

Dès l'ouverture, Magali Picard a donné le ton:

«C'est maintenant que ça se passe!»

Avec l'adoption du projet de loi no 3 (PL3), elle parle d'une attaque sans précédent contre le Code du travail. Un recul majeur. Un point tournant.

Son message est clair: le statu quo n'est plus une option.



Sortir de sa zone de confort. Revenir à la base. Reconnecter avec les membres, un à un. Expliquer, convaincre, vulgariser. Parler du salaire, des conditions de travail, de la retraite, du coût de la vie, du rôle du syndicat comme contre-pouvoir.



Parce que sinon?

Dans 15 à 20 ans, à ce rythme, il ne resterait qu'environ 20% de travailleuses et travailleurs syndiqués au Québec.

Elle appelle à une mobilisation totale: prendre toute la place, être partout, se donner les outils... et surtout, agir avec conviction.

Les luttes inspirantes, bien réelles

Trois panélistes ont ensuite livré des témoignages puissants de luttes récentes:

- Bruno Charrois (SCFP 1500 – Hydro-Québec): une campagne contre la sous-traitance et la privatisation
- David Clément (SCFP 5454 – SQDC): 18 mois de grève rotative, une expansion majeure de la syndicalisation



- Roger Boudreau (SCFP 2815 – Vidéotron): près d'un an de lock-out pour défendre les emplois

Dans un contexte où le patronat est de plus en plus agressif, ils ont démontré que la clé demeure simple mais exigeante: expliquer, réexpliquer, vulgariser, répondre, être présent.

Et surtout, parler le langage d'aujourd'hui: réseaux sociaux, vidéos, contenus courts. Les membres veulent comprendre et ils ont raison.

Un contexte politique préoccupant

Le député Alexandre Leduc est venu rappeler la réalité politique actuelle.

Ancien militant syndical devenu élu, il évolue dans un parlement où les voix syndicales sont marginales. Il dénonce un virage à droite du gouvernement et une multiplication des projets de loi antisyndicaux.

Le message est sans détour: les syndicats doivent redevenir un acteur politique incontournable.

Mobiliser, oui... mais comment?

Plusieurs ateliers et conférences ont permis d'aller au cœur des stratégies concrètes.

Bâtir une mobilisation efficace

Avec André-Philippe Doré:

- Identifier les membres actifs, passifs, sympathisants et hostiles
- Travailler les passifs et ne pas perdre d'énergie sur les hostiles
- Se doter d'un plan clair avant d'agir
- Construire un noyau externe: familles, population, communauté

Mobiliser la population

Avec Émilie Nicolas:

- Le fossé entre élites et population s'élargit
- Les crises s'accumulent (logement, coût de la vie, immigration, etc.)
- La démocratie se fragilise

Conclusion: il faut reprendre l'espace citoyen. Parler, éduquer, agir.

S'adapter à une nouvelle réalité

Gaétan Namouric a rappelé une chose essentielle: nous ne sommes plus dans une société de masse... mais dans une société de réseaux.

Le syndicalisme, historiquement conçu pour le collectif, doit maintenant aussi parler à l'individu.

Conclusion: reprendre notre place

Ce premier colloque de mobilisation envoie un message clair: le temps de la réflexion est terminé, c'est celui de l'action.

Parce qu'au fond, rien n'est acquis.

Et tout reste à défendre.

Solidarité.



GRÈVE DES PARAMÉDICS: RECONNAISSANCE EN PANNE, POUVOIR D'ACHAT EN RECUL **Katia Idir**

Depuis le 1er avril 2024, les paramédics du Québec négocient sans convention collective. Deux ans plus tard, le dossier s'enlise. La grève, amorcée en décembre 2024, se poursuit depuis, mais sans jamais affecter la couverture des services à la population. Une situation particulière qui, paradoxalement, affaiblit le rapport de force des paramédics au lieu de le renforcer.

Pour comprendre les enjeux de cette négociation qui piétine, nous avons rencontré Shawn Blanchard, représentant syndical à la FTQP-SCFP 7300. À la fois sur la table de négociation et sur le terrain, Shawn nous décrit une profession essentielle de moins en moins reconnue et de plus en plus appauvrie.

Bonjour Shawn, peux-tu nous faire un aperçu général des enjeux entourant la négociation en cours des paramédics?

Les paramédics dénoncent d'abord un manque de reconnaissance de leur travail, dans un contexte où leurs revendications ont rapidement été écartées par le gouvernement.

«Dès le début, nos demandes ont été mises de côté sans discussions

sérieuses sur l'évaluation réelle de nos tâches», explique Shawn Blanchard.

Ils réclament des augmentations salariales et des primes en lien avec leur rangement d'emploi, un rangement qu'ils estiment comparable à celui des infirmières techniciennes. Une majoration temporaire leur a été accordée, mais celle-ci est appelée à disparaître.

«On nous retire une majoration qui reconnaissait temporairement notre travail, sans jamais avoir fait les évaluations promises», déplore-t-il.

Classés au rangement 17, les paramédics estiment que leur réalité correspond aujourd'hui au rangement 19. Or, le gouvernement propose plutôt le rangement 18, ce qui représente, selon eux, une baisse de salaire déguisée.

Qu'est-ce qui a rendu la grève inévitable pour les paramédics aujourd'hui?

La négociation est échue depuis le 1er avril 2024, laissant les paramédics sans convention collective depuis deux ans. Entre temps, leur charge de travail a considérablement augmenté.

«Nous faisons beaucoup plus qu'avant: administration de nouveaux médicaments, constats de décès, interventions plus complexes», souligne le représentant syndical.

Le problème, selon lui, est que le rangement actuel ne reflète plus la réalité du terrain, étant basé sur une évaluation datant de plusieurs années. Le comité censé revoir cette classification n'a ja-

mais complété son travail.

Vous affirmez que les paramédics risquent de s'appauvrir: en quoi les offres actuelles font-elles reculer leur pouvoir d'achat?

Shawn Blanchard est clair: accepter les offres actuelles, c'est perdre du revenu.

«Si on accepte sans les augmentations demandées, on gagne moins qu'avant», affirme-t-il.

Selon lui, la signature passée d'une convention collective d'un an s'est révélée défavorable, tout comme la majoration temporaire accordée sans suivi.

«On nous a dit: prenez le rangement 18 en attendant les travaux. Les travaux n'ont jamais été faits, et maintenant on enlève la majoration», résume-t-il.

Comment l'inflation a-t-elle concrètement changé la réalité financière de vos membres?

L'augmentation du coût de la vie a été partiellement couverte grâce à une clause remorque (mécanisme qui ajuste automatiquement les salaires selon un indice de référence) accordant 6% la première année, mais une hausse supplémentaire d'environ 11% a été refusée.

«On nous dit que nous ne faisons pas partie du cadre financier de la fonction publique. Résultat: on absorbe l'inflation», explique le syndicaliste.

Est-ce que le gouvernement reconnaît réellement la valeur et l'évolution du travail des paramédics?

Pour les paramédics, la réponse est non. Aucune revalorisation officielle de leur métier n'a été engagée, malgré l'évolution rapide de leurs responsabilités.

«Nous prenons plus de risques, nous faisons plus de tâches cliniques, et nous avons une formation équivalente à celle des infirmières techniciennes», affirme Shawn Blanchard.

Selon lui, la crainte du gouvernement est d'avoir à reconnaître d'autres professions du réseau par effet domino.

Quels sont les points de blocage les plus importants à la table de négociation?

Outre la reconnaissance salariale, la retraite demeure un frein majeur.

«Nous demandons une retraite après 35 ans de service ou à 58 ans. Actuellement, nous avons le pire régime de retraite parmi les métiers d'urgence», dit-il, alors que d'autres corps d'emploi peuvent partir plus tôt.

Avez-vous le sentiment que l'employeur cherche à étirer le conflit plutôt qu'à le régler?

Oui, estime le représentant syndical. Le Bureau de négociation gouvernementale viserait une négociation à coût nul.

«Enlever la majoration pour augmenter un peu le salaire, c'est neutre. Nous, on demande les deux», explique t-il.

Le refus d'accueillir de nouveaux stagiaires, décision votée par les membres, constitue l'un des rares moyens de pression «encore disponibles à leur disposition».

Que répondez-vous aux critiques qui estiment que la grève met la population à risque?

La grève, entamée en décembre 2024, n'a pas affecté



la couverture des services.

«Nous continuons d'assurer l'ensemble des services à la population. C'est d'ailleurs ce maintien complet des opérations qui contribue à la durée du conflit, puisque nos moyens de pression sont extrêmement limités.», rappelle Shawn Blanchard.

Craignez-vous un découragement ou un exode de la profession si rien ne change?

Oui, et les chiffres le montrent.

En moyenne, les paramédics quittent la profession après environ cinq ans. Faute de reconnaissance et de conditions comparables à celles d'autres métiers d'urgence, plusieurs choisissent de se réorienter vers des emplois mieux rémunérés, mieux reconnus et assortis de régimes de retraite plus attrayants.

«Après ça, plusieurs quittent vers d'autres métiers d'urgence mieux payés et mieux reconnus», explique t-il.

Qu'est-ce que cette grève dit, selon vous, de l'état du système de santé?

Pour les paramédics, cette grève est révélatrice d'un malaise plus large au sein du système de santé. Elle montre que les travailleurs de première ligne, malgré l'élargissement constant de leurs responsabilités et leur rôle essentiel auprès de la population, ne sont toujours pas reconnus à leur juste valeur, ni sur le plan salarial ni sur celui des conditions de travail.

Quel message voulez-vous envoyer au gouvernement et à la population aujourd'hui?

«Nous sommes la porte d'entrée du système au plus proche des patients, si on nous lâche, le réseau de santé ne pourra pas fonctionner. Nous sommes essentiels et encore plus indispensables avec les nouvelles tâches qui nous incombent. Il serait temps d'en terminer avec ce conflit et de nous reconnaître à notre juste valeur. Ultimement, c'est la population qui en paiera le prix sur le long terme.» conclut Shawn Blanchard.

LE COMITÉ JEUNES PRÉSENTE UNE RÉGION: MATANE

Mélissa Desjardins Vallée

Le 14 avril 2026, une initiative portée par le comité jeunes a mis en lumière les réalités et les aspirations des jeunes de la région de Matane lors d'une présentation tenue au CPAS. Ce projet, à la fois personnel et collectif, visait à mieux comprendre les enjeux auxquels font face les 19 à 35 ans et à ouvrir le dialogue sur leur avenir.



Dans le cadre de cette démarche, une rencontre a été organisée avec le député Pascal Bérubé afin d'obtenir des orientations sur les perspectives pour les jeunes. Bien que celui-ci n'ait pas pu s'impliquer directement en raison de la période de pré-campagne électorale, il a tout de même manifesté son ouverture à soutenir de futurs projets.



Afin de nourrir la réflexion, un sondage maison a été réalisé auprès des jeunes adultes âgés de 19 à 35 ans. En complément, une démarche de terrain a été entreprise: en allant à la rencontre de citoyens dans la rue, une question simple leur a été posée concernant leurs projets d'avenir. Les résultats sont révélateurs: six personnes sur dix ont affirmé envisager de quitter la région pour s'installer en ville, principalement afin d'offrir de meilleures perspectives financières à leurs enfants.



Au cours de la présentation, les participants ont également comparé les différences entre la vie en ville et en région. Parmi les constats soulevés, la ville est perçue comme offrant davantage d'opportunités, mais aussi plus de trafic et un rythme de vie plus rapide, tandis que la région se distingue par son calme, sa qualité de vie et son environnement plus paisible.

La présentation a été amorcée par Mélissa Desjardins Vallée, qui a ouvert la rencontre avant de laisser place aux autres délégués. Elle a ensuite été réalisée en collaboration avec Alexandre Cadot et Stéphanie Nadon, qui ont contribué activement à la mise en valeur des données. Le projet a également bénéficié du soutien et des conseils précieux de Ghyslain Gaudet, qui a accompagné sa conception.

En fin de journée, lors d'un 5 à 7, Alexa Lachaine est venue à la rencontre des participants. Les échanges se sont poursuivis.

Cette initiative témoigne d'un engagement concret des jeunes envers leur communauté et met en évidence des enjeux importants liés à la population et à l'avenir économique de la région de Matane.



LE PRIVÉ EN SANTÉ = PLUS DE DÉCÈS

Patrick Hallé

En novembre 2025, l'Institut de recherche et d'information socioéconomique (IRIS) a publié une étude frappante: chiffres à l'appui, elle démontre clairement que plus le financement privé et la prestation de services privés en santé augmentent, plus le nombre de décès évitables et traitables grimpe.

Le 14 avril dernier, lors de notre Conseil général du CPAS, Mme Anne Plourde, chercheuse à l'IRIS, est venue présenter ses conclusions. Vous

pouvez visionner sa présentation sur notre chaîne YouTube ou en scannant le code QR.

Cette recherche s'ajoute à de nombreuses études internationales qui arrivent au même constat: plus on privatise le système de santé, plus la qualité des soins diminue. Rappelons que la qualité en santé se mesure notamment par le nombre de décès évitables au sein de la population.

Il devient donc de plus en plus évident que la logique de profit n'a pas sa place dans les soins de santé. Quand la rentabilité passe avant les besoins, ce sont des vies humaines qui en paient le prix.



Mouvement syndical

MOTS CACHÉS



Les mots peuvent être cachés horizontalement, verticalement ou en diagonale.

Organisation

- DÉMOCRATIE
- ENGAGEMENT
- ENTRAIDE

Actions

- MANIFESTATION
- MOBILISATION
- NÉGOCIATION
- DÉFENSE

Valeurs

- DIGNITÉ
- ÉGALITÉ
- ÉQUITÉ
- JUSTICE
- RESPECT
- SOLIDARITÉ
- INCLUSION